

Comité France Maritime : des objectifs communs et une méthode de travail collaboratif

Vincent Bouvier, Secrétaire général de la Mer, et Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français, ont réuni ce mardi 21 mars les représentants des principales filières maritimes et des régions littorales pour la deuxième réunion du Comité France Maritime.

Cette deuxième réunion a validé la raison d'être du Comité et sa méthode : un travail collaboratif pour développer le secteur maritime avec des objectifs communs à l'ensemble des filières, en s'appuyant sur une plateforme dédiée, dotée d'outils numériques.

Lors du lancement du CFM le 19 janvier, plusieurs enjeux transverses avaient été dégagés par les Fédérations, Pôles Mer et Régions maritimes. Parmi eux, trois ont fait l'objet d'un travail spécifique entre les deux réunions, avec des actions communes décidées hier :

- **Brexit** : un point de situation a été fait par le Secrétariat général des Affaires européennes (SGAE). Les filières et régions présentes ont pu échanger sur les conséquences pour la pêche et les liaisons transmanche, mais aussi sur l'ensemble des filières.

Le CFM assurera dans une Cellule Europe, une coordination des positions du secteur maritime en lien avec le SGAE pour alimenter la position de la France dans les négociations.

- **Attractivité portuaire** : le SGMer a dressé un état des lieux de tout ce qui a été réalisé ces dernières années. L'ensemble des acteurs (DGITM, Fédérations et Régions), a souligné l'importance de considérer le port comme une place industrielle qui doit pouvoir accueillir de nouvelles activités et comme un maillon essentiel de toute la chaîne logistique qui se prolonge au cœur des territoires. La fluidité des trafics attendue dépend notamment d'une véritable compétitivité réglementaire (domanialité, fiscalité, etc.).

Après avoir travaillé sur la domanialité, le CFM va donc émettre des propositions concrètes de simplification dans l'idée de développer et adapter les industries portuaires (GNL, courant quai, etc.) et connecter les ports à leur hinterland (shortsea, fluvial, ferroviaire).

- **Le Cluster** a ensuite présenté les résultats de son groupe synergie dédié à l'attractivité des métiers de la mer et à l'adéquation des formations proposées aux besoins des industries. Un bilan va être réalisé de l'ensemble des études et initiatives menées dans les différentes filières et régions pour partager les constats, les besoins et les bonnes pratiques.

Dans le cadre du CFM, les Fédérations vont faire remonter : les besoins urgents de leurs entreprises en compétences ; les formations à créer ou à adapter ; et les métiers d'avenir pour lesquels les écoles et centres de formation pourront proposer des spécialisations adaptées.

Afin de gagner en efficacité, le Président du Cluster a présenté la plateforme opérationnelle qui permettra de définir les feuilles de route avec les objectifs de développement de l'ensemble du secteur et par filières, et d'assurer le suivi de ces feuilles de route ainsi que la levée des points bloquants.

A l'heure de la transformation numérique, cette plateforme sera dotée d'outils opérés par le Cluster, pour assurer un suivi précis de l'économétrie du secteur, faciliter les prises de décision et développer les entreprises, sur la base de données fiables et interconnectées (marchés, réseaux, normes, etc.).

La prochaine réunion est fixée au 6 juin 2017. Elle sera l'occasion de faire un état d'avancement de ces différents points et d'aborder d'autres objectifs communs identifiés par les membres du Comité.